

INSCRIPTION à retourner AU PLUS TARD LE MARDI (JUSQU'A 12H) PRECEDENT LE MERCREDI

en mairie ou au centre de loisirs

NOM..... Age..... Classe.....

P Prénom..... Ecole : .....

## FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### L'accueil de Loisirs accueille vos enfants de 3 à 12 ans :

Demi-journée sans repas : 9 h 00 à 12 h 15 ou 14 h à 17 h 00

Demi-journée avec repas : 9 h 00 à 14 h ou 12 h 15 à 17 h 00

Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00

Service d'accueil : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00.

**A PREVOIR** : - Bottes pour les balades au bois  
- Tennis pour le sport  
- Vêtements de rechange et « doudou » pour les maternelles

**MODALITES D'INSCRIPTION** (en mairie, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs)

**Remplir la fiche de renseignements et d'autorisation pour l'année scolaire de septembre à août (disponible en mairie ou à l'accueil de loisirs) et fournir un certificat médical de non contre indication aux activités physiques et sportives. Votre enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident.**

**Rendre le coupon ci-contre pour les périodes désirées ou prévenir au plus tard, le mardi 12h précédant le mercredi.**

### **TARIFS : 2017**

Journée complète : 13,20 €

Demi-journée sans repas : 6,50 € - Demi-journée avec repas : 8,60 €

Accueil matin ou soir : 1,25 € - Accueil matin et soir : 2,25 €

Extérieur à la commune : + 30 %

### **En cas d'annulation**

**Vous devez prévenir de l'absence de votre (vos) enfant(s) au plus tard le mardi précédant le mercredi, jusqu'à 12h dernier délai. Si vous prévenez le mardi après 12h, la journée ou la demi-journée sera facturée**

Chaque inscription génère un coût : encadrement, repas, réservations d'activités...

### **REDUCTION: BAREMES D'AIDE FINANCIERE**

Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Pour établir votre barème, nous vous invitons à remettre au service facturation de la mairie une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant **votre quotient**. LE TARIF MAXIMUM EST APPLIQUE AUTOMATIQUEMENT EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF.

Règlement par chèques vacances ANCV accepté.

Renseignements : Christelle LE DOUR à l'accueil de loisirs (habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

ACCUEIL DE LOISIRS

Chemin de Carn Zu

29370 ELLIANT

Tél : 02 29 20 10 17

Mail : [alsh@elliant.fr](mailto:alsh@elliant.fr)

Du 26 avril  
au 5 juillet 2017

### **Inscriptions pour les mercredis :**

Pas d'inscription possible pour le repas du midi uniquement, excepté pour les enfants de l'école publique d'Elliant qui prennent le repas du midi sans accueil de loisirs après. Dans ce cas, l'inscription pour le repas doit être faite auprès de la cantine comme les lundis, mardis, jeudis et vendredis car elle ne dépend pas de l'accueil de loisirs.

Les mercredis après-midi, les **3/6 ans sont au centre de loisirs, les 6/12 ans à la garderie de l'école primaire.**

A partir de 17h, les enfants sont donc à récupérer dans ces 2 lieux différents.



**PROGRAMME :**

**Les sorties sont réservées aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis**

**ATTENTION :** \* Inscription jusqu'au mardi 12h.

\* **Vous devez prévenir de l'absence de votre (vos) enfant (s) au plus tard le mardi précédent le mercredi, jusqu'à 12h dernier délai. Si vous prévenez le mardi après 12h, la journée ou la demi-journée sera facturée.**

Mercredi 26 avril

*Matin*

-Activités manuelles : twister  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Rencontre à Keryannick avec les jeunes  
du foyer de Keraman / sortie nature (6/12  
ans)  
-Achat de graines pour les jardinières  
(3/6 ans)

Mercredi 31 mai

*Matin*

-Bibliothèque (3/12 ans)

*Après-midi*

-Visite de l'espace jeunes /jeux  
extérieurs (6/12 ans)

-Activités manuelles/vélo (3/6  
ans)

Mercredi 3 mai

*Matin*

-Balade (3/12 ans)

*Après-midi*

-Préparation de l'expo photos /peinture  
pour la décoration du bourg (6/12 ans)

-Visite aux ânes avec goûter (3/6 ans)

Mercredi 7 juin

*Matin*

- Activités manuelles : tirelire  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Echanges sur la cop21 (6/12  
ans)

-Balade avec goûter (3/6 ans)

Mercredi 10 mai

*Matin*

- Activités manuelles : tirelire  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Visite de l'espace jeunes / décoration du  
bourg (6/12 ans)

-Balade aux étangs (3/6 ans)

Mercredi 14 juin

*Matin*

-Visite aux ânes  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Piscine / instruments de  
musique (6/12 ans)

-Activités manuelles, jeux (3/6  
ans)

Mercredi 17 mai

*Matin*

-Préparation des jeux  
(3/12 ans)

*Après-midi*

**-Pique-nique, jeux et goûter au camping  
à Elliant avec les centres de loisirs de  
Rosporden et Meglven. Retour à 17h45  
au centre de loisirs (pour les 5/12 ans)**

-Jeux (3/4 ans)

Mercredi 21 juin

*Matin*

-Atelier pâtisseries  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Fête de la musique au centre de  
loisirs (3/12 ans)

Mercredi 24 mai

*Matin*

-Atelier pâtisseries  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Jeu de piste (6/12 ans)  
-Jeux extérieurs (3/6 ans)

Mercredi 28 juin

*Matin*

-Activités manuelles  
(3/12 ans)

*Après-midi*

-Piscine (6/12 ans)

-Balade avec goûter (3/6 ans)

Mercredi 5 juillet

*Matin*

-Achat et préparation du goûter  
(3/12 ans)

*Après-midi*

**-Jeux et goûter à la plage de  
Kerleven (3/12 ans)  
RETOUR A 18H AU CENTRE DE  
LOISIRS**

Ces activités sont présentées aux enfants lors de « la réunion » du  
matin et de l'après-midi au cours desquelles ils ont la possibilité de s'y  
inscrire et/ou de proposer d'autres activités  
(dans la mesure des possibilités du centre).

Ce programme peut être aménagé en fonction de la météo.

26/04..... 03/05..... 07/06..... 14/06..... 10/05..... 17/05..... 24/05.....  
31/05..... 07/06..... 14/06..... 21/06..... 28/06..... 25/07.....

Précisez :  Journée complète : J  
 Demi-journée avec repas : RM (matin) ou RA (après-midi)  
 Demi-journée sans repas : SM (matin) ou SA (après-midi)

**Signature**

